



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-59398>

Département(s) de publication : **971**

Annonce n° **25-59398**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-46386

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Société Aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbes (Sagpc)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 78991860400016

Ville : LES ABYMES

Code postal : 97139

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 971

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : REIMPLANTATION DU BATIMENT TECHNIQUE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45213250

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Dans le cadre des travaux préparatoires à la Modernisation et l'Adaptation du Terminal 1 de l'Aéroport International Guadeloupe Maryse Condé, il faut déplacer les locaux techniques actuels situés à l'Est de l'aérogare. Ces installations techniques (CFO, CVC, RIA, AEP, local poubelle, etc.) constituent un obstacle au développement de l'aérogare sur sa façade Est. Le présent dossier concerne donc la construction d'un bâtiment technique destiné à accueillir les installations techniques de l'aéroport, y compris après l'extension du Terminal 1. Le projet prévoit la construction d'un bâtiment qui comprendra: - Un local pompes et production Eau Glacée ; - Un local poste HT ; - Un local TGBT ; - Un bureau et un sanitaire destinés au personnel ; - Une zone technique extérieure clôturée ; - Les VRD associées. Le bâtiment sera livré "vide". Le déplacement des installations techniques existantes ainsi que les nouveaux équipements ne sont pas compris dans le présent projet

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 06/06/2025 à 12h00, lire 20/06 /2025 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/05/2025